



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations
Aide à projets - Action culturelle

DE20150511_16

Conseil municipal du 11 mai 2015

Rapporteur :
Samuel CAZENAVE

Télétransmise à la Préfecture le 13 MAI 2015
Affichée le 13 mai 2015

L'an deux mille quinze le onze mai à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 21 avril 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, Mme LEGRAND, M. ELIE, Mme VOUVET, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Mme FAVE, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. GUITTON à M. BONNEFONT
- M. DEBROSSE à M. BOURGOIN
- Mme CHAUVET à Mme LASBUGUES
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- M. OZDEMIR à Mme DE MAILLARD
- Mme SERRALHEIRO à M. ACHARKI
- M. LE MAUFF à Mme ARLOT
- M. CHUPIN à Mme BOURGOGNE
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Françoise LEGRAND

D É V E L O P P E M E N T T E R R I T O R I A L

Aide à projets - Action culturelle

Développement culturel
id : 924

Conseil municipal
11 mai 2015

16

Rapporteur : Samuel CAZENAVE

Afin de soutenir les actions d'associations qui participent à la qualité de la vie sociale, à l'animation et au rayonnement de notre Ville, il vous est proposé d'approuver le versement de subventions aux associations mentionnées ci-dessous pour les projets qu'elles souhaitent mener au titre de l'année 2015.

Association	Projet	Coût	Subvention demandée	Subvention proposée
OKAOU	<p>Projet : Meet ze artists.</p> <p>Organisation de rencontres devant permettre aux scolaires, aux étudiants et aux professionnels de découvrir les coulisses de l'animation et du cinéma sous forme de conférences, d'ateliers et d'une exposition au Musée de la BD. Date : les 23, 24 et 25 avril 2015. Lieu : à la Cité de la BD.</p>	9 326,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €
Consortium	<p>Projet : La carte du tendre.</p> <p>Organisation d'une résidence d'artiste dans le quartier de la Grande Garenne devant permettre la collecte de photographies d'habitants dans leur rapport affectif avec la Ville. Les portraits réalisés à Angoulême seront exposés à Niort en fin d'année 2015 avec ceux réalisés dans les 3 autres chefs lieux des départements de Poitou-Charentes, puis en 2016 à Angoulême.</p>	108 610,00 €	1 350,00 €	700,00 €
ACAPA	<p>Projet : Résidence d'artiste avec Bernard PRAS.</p> <p>Organisation d'une exposition rétrospective de l'œuvre de Bernard PRAS sur différents sites du département dont Angoulême avec des animations prévues pour les scolaires.</p> <p>M. PRAS n'utilise que des matériaux de récupération et fait découvrir au public, au travers de ses œuvres, tous les métiers de l'art : peinture, dessin, sculpture, installation, estampe, photographie, vidéo...</p>	21 000,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €

Association	Projet	Coût	Subvention demandée	Subvention proposée
Sky Dancers	Projet : Rencontres ou'vertes 2015. Organisation, sur deux jours, de soirées au Jardin vert autour des cultures urbaines avec la participation de différentes structures afin d'apporter un point de vue plus élargi autour de la danse.	14 510,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €

La dépense en résultant est inscrite au budget principal 2015 pour un montant total de **5 200,00 euros**.

Les élus désignés ci-après ne prenant pas part au vote des subventions uniquement pour les associations ou organismes dont ils sont membres en tant que représentants de la Ville et d'autres organismes ou à titre personnel :

- ACAPA

Samuel Cazenave

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal ledit jour
11 mai 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
Adjoint



[Handwritten signature]

